

Communiqué de presse (*Version détaillée*)  
Berne, 10 juin 2015

## **10 ans de procédure de qualification pour interprètes communautaires Au service de la compréhension mutuelle**

**Depuis 10 ans, INTERPRET est l'institution de formation et de qualification des interprètes communautaires. Durant cette période, INTERPRET a pu délivrer le « Brevet fédéral de spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle » à 100 personnes, et le « Certificat suisse INTERPRET d'interprète communautaire » à 1000 personnes. Le 11 juin, INTERPRET fête ce succès à Berne, avec des orateurs de renom, notamment le Conseiller fédéral Alain Berset, et une approche artistique « Décalage ».**

Une urgence à l'hôpital : la patiente d'origine turque est enceinte de plusieurs mois, souffre de problèmes aux jambes, de démangeaisons, de troubles visuels et de douleurs au dos. Elle ne parle pas français et le médecin ne parle pas turc. Le mari de la patiente est très tendu, la situation est difficile. Comment établir une communication ? Une autre situation : un enfant âgé de 10 jours souffre d'une grave malformation cardiaque. La mère, ne parlant que l'arabe, est désespérée. Comment les médecins pourront-ils lui expliquer qu'une opération est impossible et que l'enfant va mourir dans peu de temps, s'ils ne peuvent pas lui parler ? Dans ces deux cas, des interprètes communautaires ont été sollicité-e-s et ont rendu la communication possible.

### **Communication en triologue**

L'interprétariat communautaire est le transfert oral de mots d'une langue dans une autre, en tenant compte du contexte social et culturel des interlocutrices et interlocuteurs. Il a lieu dans des situations de triologue, un dialogue à trois. L'interprète communautaire peut soit être présent-e sur place, soit connecté-e par téléphone. Michael Müller, secrétaire général d'INTERPRET : « Sans l'interprétariat communautaire, les professionnelles et professionnels des services publics ne seraient pas en mesure de fournir leurs prestations pour les clients et les patientes allophones. Il représente une aide professionnelle indispensable pour les situations dans lesquelles une communication directe est impossible en raison de différences linguistiques ou culturelles. »

### **« Critère déterminant pour garantir la sécurité des patientes et patients »**

L'hôpital des enfants de Zurich est une institution qui a régulièrement recours à des interprètes communautaires. Marianne Keller, du service spécialisé pour les questions interculturelles de l'hôpital : « Nous profitons de l'offre de l'interprétariat communautaire parce que les barrières de communication représentent souvent une des difficultés principales pour une prise en charge satisfaisante et efficace des patientes et patients ayant des origines et des langues différentes, ainsi que de leur famille. En effet, comprendre et être compris sont des besoins centraux de tous les enfants malades et de leur famille. Ces besoins sont à la base de tout diagnostic et

traitement adéquats. L'intervention précoce d'interprètes qualifié-e-s facilite l'interaction entre toutes les personnes impliquées et représente un critère déterminant pour la garantie de la sécurité des patientes et patients et d'un traitement médical, infirmier et thérapeutique efficace. »

## **10 ans, 100 brevets fédéraux, 1000 certificats**

Au cours des 10 dernières années, INTERPRET a délivré 100 brevets fédéraux de spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle et 1000 certificats suisses INTERPRET d'interprète communautaire. Tou-te-s ces interprètes apportent une contribution importante, permettant aux professionnel-le-s des structures ordinaires et des institutions du service public d'accomplir leur mission, aussi lorsque la communication linguistique n'est pas possible de manière directe.

\*\*\*

## **Citations : des interprètes communautaires s'expriment sur leur travail**

**Sujitha Ramanathan** (allemand, tamoul) : Ma tâche est de traduire, de manière à ce que tout le monde ait tout compris à la fin.

**Frideriki Batholdi** (allemand, amharique, grec, anglais) : Je ne suis pas partie prenante du dialogue, je suis un pont linguistique, dans le sens où je rends le dialogue possible. Parfois, il m'est difficile de traduire, surtout lorsqu'il s'agit de souffrance ou de situations très chargées émotionnellement, lorsque des personnes pleurent ou que des histoires sont presque insoutenables, et que je dois moi-même retenir mes larmes.

**Alemeshet Herweg** (allemand, amharique) : L'interprétariat communautaire n'est pas que de la traduction mot à mot, ou la connaissance de termes techniques, c'est aussi faire passer les cultures et les mentalités des professionnels et des clients.

**Anita Stüdeli** (allemand, italien, français, anglais) : La langue à elle seule ne suffit pas pour faire de l'interprétariat. Il faut avoir certaines connaissances. A la question de savoir s'il aimait son enfant, un jeune homme africain a répondu : Comme quand je vois l'herbe pousser. J'ai traduit et ajouté que dans son pays, la sécheresse règne.

**Kawa Abdeh** (allemand, arabe) : Il existe parfois des lacunes culturelles, des difficultés que les interprètes communautaires doivent connaître de manière précise, afin d'éviter les malentendus.

**Tshiala Lay** (français, lingala, kikongo) : *L'interprétation, il n'y a pas que la parole. Il y a le regard et il y a le geste. Donc, je dois savoir que quand quelqu'un parle et je le regarde en face, j'écoute et je lis l'expression du visage. Donc, il y a des choses qui me paraissent simples au Congo – de comportement par*

*exemple : je parle avec quelqu'un qui est supérieur, je ne dois pas le regarder dans les yeux. Dans mon pays, c'est signe d'impolitesse. Tandis qu'ici, je suis obligé de le regarder en face, sinon il va penser que je mens.*

## Contact pour tout renseignement supplémentaire

Michael Müller  
Secrétaire général INTERPRET  
Monbijoustrasse 61 , 3007 Berne  
Tél. : +41(0)31 351 38 28  
E-mail : [media@inter-pret.ch](mailto:media@inter-pret.ch)  
Site Internet : [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch)

\*\*\*

## A noter dans vos agendas

### Jeudi 11 juin 2015

A l'occasion des « 10 ans de procédure de qualification pour interprètes communautaires, 100 brevets fédéraux, 1000 certificats », une fête est organisée, avec l'évènement artistique « Décalage ».

Pavillon / Brünnpark, Brünnparkstrasse 8, 3027 Berne

### 17h : Accueil

Discours du **Conseiller fédéral Alain Berset**, chef du Département fédéral de l'intérieur DFI.

Allocutions d'**Adrian Gerber**, chef de la division Intégration du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM, et de **Kurt Zubler**, co-président de la Conférence des délégués cantonaux à l'intégration CDI.

### 17h45: Apéritif

**18h30: « Décalage – une approche artistique de la communication en triologie »** au Brünnpark

Concept de Nora Hauswirth et Iris Rennert

« **Passe en chandelle** » sur le terrain de football, avec Barbara Colpi (commentatrice sportive), Hannes Hug (animateur), Suzanne Zahnd (auteure) en collaboration avec le FC Bethlehem.

« **Tableaux vivants** » de Maia Gusberti, devant le Tschärnergut, le lotissement de Gäbelbach et le Brünnergut.

## Horaires d'ouverture des installations

Dimanche 14 juin 2015, de 11h à 18h

Dimanche 21 juin 2015, de 11h à 18h

Pour de plus amples informations sur la fête « 10 ans de procédure de qualification » et sur « Décalage » : [www.projekt-decalage.ch](http://www.projekt-decalage.ch)